

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1656

Rubrik: Suisse-Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

25 septembre: fin du nombrilisme

Edito

La Suisse est au cœur de l'Europe. Cette affirmation fait partie de nos certitudes anciennes, enseignées et vécues. Parce que la Suisse est le château d'eau de l'Europe: du Rhin (Vater Rhein), du Rhône (la grande invitation), du Tessin qui arrose les plaines lombardes où les Suisses descendaient affronter les armées des grandes puissances. Même le Danube, sans l'Inn, ne serait ce qu'il est.

La Suisse, gardienne des cols alpins, dont l'importance stratégique était telle que seul, un petit pays, neutre, pouvait en avoir la garde. Tellement au centre qu'en Suisse sont parlées les langues de nos grands voisins; français, allemand, italien, langues nationales.

L'élargissement de l'Union européenne remet en cause ce nombrilisme. Par le nombre déjà. Certes Chypre, Malte, les pays baltes sont des petits pays périphériques. Mais ces jeunes nations démontrent que l'appartenance à l'Europe ne se juge pas seulement historiquement à l'ancienneté et

géographiquement à la proximité du centre. Les pays de l'Europe centrale (Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie) et la Pologne ripent l'Europe à l'est et son centre se situe désormais quelque part en Autriche ou en Allemagne.

La votation du 25 septembre nous oblige à prendre conscience de cette nouvelle donne géo-politique. Ce vote a une vertu pédagogique. Il nous demande de reconnaître comme voisins européens des pays qui ne sont pas des voisins de frontières. Il nous sort de notre réduit montagnoux, de notre château d'eau pour découvrir des horizons plus vastes. Le mur est tombé en 1989. Il est temps d'en prendre note. D'où des résistances qui ne se limitent pas à la peur de la concurrence salariale. D'où des refus de reconnaître la perte de cette position centrale. Mais aussi la vertu de ce vote, au-delà des enjeux économiques: remettre en cause nos mythes. Nous ne sommes plus le cœur de l'Europe. Salutaire correction de notre nombrilisme. ag

Le Danube coule vers l'avenir

Le vote du 25 septembre sur l'extension de la libre circulation, si elle est acceptée, permettra aux citoyens des dix nouveaux pays membres de l'Union européenne de venir peu à peu travailler en Suisse. En revanche, personne ne relève que les Helvètes pourront aussi aller travailler sans guère d'obstacles dans la nouvelle Europe.

L'hypothèse semble farfelue parce que nos concitoyens à la vie tranquille et confortable ont perdu l'audace et le sens du risque de leurs ancêtres. Nous ne parlons pas ici des entreprises et des cadres expatriés mais de l'individu qui part seul dans l'espoir d'une vie meilleure. Le cas de quelques agriculteurs partant s'établir au Canada est connu. Or la Slovaquie possédait de nombreux vignobles avant la guerre. Ils sont aujourd'hui quasiment à l'abandon dans le prolongement des terres volcaniques du Tokaj de Hongrie. Les investisseurs occidentaux se sont rués sur les domaines du Tokaj dans l'espoir de retrouver la qualité d'un des meilleurs vins de la planète, dont le déclin remonte à la Première Guerre mondiale. C'est un effort de longue haleine, dix ou quinze ans au moins qui commence à porter ses fruits. Pourquoi nos vigneron ne s'intéresseraient-ils pas aux vignes d'Europe centrale? Voici plus de cent ans, des Suisses ont planté des vignes en Ukraine. Ils ont été emportés par la révolution d'Octobre. La situation est différente aujourd'hui et des entreprises audacieuses sont à nouveau possibles.

Bien sûr il existe des clauses de sauvegarde, en particulier l'interdiction d'acheter des terrains agricoles pendant sept ans avec possibilité de prolongation de trois ans, mais les terres peuvent être louées en attendant. L'obstacle de la langue? Il est le même pour tous les migrants et le vin est une *lingua franca*. Les vignobles ne sont qu'un exemple. Parlons des Italiens qui se sont établis en masse en Roumanie. Certes le pays des Daces n'est pas dans cette première vague d'élargissement, mais il fera partie de l'Union européenne dans trois ans au plus tard. Les Italiens y possèdent stations-service, restaurants, hôtels, petites entreprises et ils habitent sur place. Les Suisses regardent vers les États-Unis, leurs universités, leur liberté d'entreprendre. Très bien, mais l'avenir est peut-être autant sur le Danube que sur le Mississippi. jg

La bourde

Quand, simultanément, un conseiller fédéral et le président de son parti tiennent le même discours, le propos n'est plus en l'air comme un bavardage médiatique, c'est une orientation politique. Hans-Rudolf Merz et Fulvio Pelli ont souhaité que la Suisse retire sa demande d'adhésion à l'Union européenne, gelée depuis 1992. Proposition critique dans sa forme et sur le fond.

Hans-Rudolf Merz n'a pas émis une idée générale. Il s'est engagé sur une décision éventuelle du Conseil fédéral avant que le collège en ait délibéré et l'ait inscrite à son ordre du jour. Au nom de la collégialité, on a reproché à Christoph Blocher, une fois devenu conseiller fédéral, d'avoir fait comprendre qu'il avait toujours le même avis sur des sujets à propos desquels il s'était exprimé avant son élection. Le mépris de la collégialité de Hans-Rudolf Merz est autrement plus grave. Qui lui a rappelé les règles du jeu?

Fulvio Pelli, président du Parti radical suisse, n'a pas les mêmes contraintes. Mais il n'a pas pour autant droit à l'erreur. Or, en précisant que la demande d'adhésion devrait être retirée si le peuple votait «oui» le 25 septembre, il a associé adhésion et un objet de portée circonscrite, la libre circulation pour les nouveaux membres de l'UE. En croyant les prendre à contre-pied, il a rendu service aux partisans du «non» qui s'efforcent, afin d'élargir le front du refus, de lier adhésion et libre circulation. A son niveau de responsabilité l'erreur est lourde.

Sur le fond, la demande d'adhésion gelée et même congelée a un sens. Elle exprime une orientation, «stratégique» dit le Conseil fédéral. Elle donne un sens aux accords bilatéraux comme expression de notre bonne volonté européenne. Le retrait de la demande n'en ferait plus que des accords de bon voisinage.

Enfin notre loyauté envers l'Union européenne exclut une décision de retrait. Après l'échec en France et aux Pays-Bas de la Constitution, l'Union vit une crise. Elle a réussi le grand défi de consolider la paix entre les ennemis qualifiés autrefois d'héritaires (France et Allemagne) et de réintégrer les pays que l'URSS avait satellisés. La paix considérée désormais comme un acquis, elle s'interroge sur ses nouveaux objectifs, sa dynamique, ses espoirs. Le retrait de la Suisse dans ces circonstances serait interprété comme le constat de l'échec européen fait par un pays placé aux premières loges. Pas un coup de poignard dans le dos, nous n'avons pas ce pouvoir. Mais, devant l'opinion internationale attentive, un geste de méfiance. En fait, déloyal et «désolidaire». ag